



23ème édition de la Fête du Bleu !

Lettre d'information
Marché des Producteurs fermiers, Artisans alimentaires et Créateurs

Madame, Monsieur,

Chaque été, la **fête du Bleu du Vercors-Sassenage** réunit plus de 20 000 visiteurs pour découvrir les richesses agricoles, culturelles et naturelles du Vercors, dans une ambiance conviviale et festive. L'édition 2025, co-organisée avec la **commune d'Autrans-Méaudre en Vercors** aura lieu les 26 et 27 juillet.

Tous les ans, produits et savoir-faire du Vercors sont mis à l'honneur. En accueillant sous un espace dédié le grand Marché du Terroir et de la Création, les producteurs fermiers, les artisans alimentaires, d'arts et de créations trouveront une place pour faire découvrir, initier le public et vendre les produits de qualité du territoire.

Pour participer en tant qu'exposant à l'espace marché, vous trouverez ci dessous le déroulé pour vous inscrire :

1/ Je remplis le formulaire d'inscription du 24 février au 11 avril 2025 inclus

Ce formulaire est une **pré-inscription** pour participer aux espaces de vente « Marché ». Il est à compléter impérativement avant le **11 avril 2025**, accompagné de l'ensemble des justificatifs demandés. Le nombre d'emplacements étant limité, les inscriptions seront reçues et étudiées seulement si le **dossier est complet**.

ATTENTION : aucun règlement - chèque - n'est demandé pour la première étape de l'inscription

2/ Après réception de mon dossier complet, quelles sont les prochaines étapes ?

- ✓ Le comité de sélection se réunira fin avril pour étudier toutes les demandes reçues **complètes**.
- ✓ A la suite de ce comité, vous recevrez une **réponse par email sous 15 jours** : selon l'étude de l'ensemble des dossiers, elle définira les éléments suivants : avis favorable ou refus, emplacement, nombre de mètres accordés.

3/ Et après, si ma demande d'inscription est reçue favorable ?

- ✓ Courant mai, une **convention en 2 exemplaires** vous sera transmise par courrier postal avec le récapitulatif des éléments retenus, ainsi que les modalités de paiement.
- ✓ **L'inscription finale ne sera validée** qu'à réception de la convention signée à nous retourner par courrier postal ou par mail et **accompagnée de votre règlement** (par chèque ou virement bancaire - information bancaire sur la convention)
- ✓ En juillet, un courrier vous parviendra pour vous présenter le plan d'implantation du chapiteau, les modalités d'installation et votre exemplaire de convention signée par le Parc naturel régional du Vercors.

Dans l'attente de vous retrouver à Méaudre pour cette manifestation territoriale importante, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour le comité d'organisation,

Mme Aurélie GACHON, Chargée de mission au Parc du Vercors - Coordination Fête du Bleu

